

Communiqué de Presse du Collectif d'Avocats de M. Kerfalla CAMARA

Conakry, le 4 décembre 2024

Suite aux informations relayées par certains blogueurs et plateformes médiatiques concernant un prétendu rôle de Monsieur Kerfalla CAMARA « KPC » dans les derniers événements qui concernent le journaliste Monsieur Habib Marouane CAMARA, nous tenons à démentir fermement et sans équivoque ces allégations. Ces accusations sans fondement portent atteinte à l'honneur et à la dignité de Monsieur Kerfalla CAMARA « KPC ».

Nous affirmons que Monsieur Kerfalla CAMARA « KPC », n'a joué aucun rôle dans les faits liés à la situation actuelle de Monsieur Habib Marouane CAMARA. Pour rappel, les avocats de Monsieur Habib Marouane CAMARA avaient déjà fait état de la situation de leur client dans la presse.

En tant qu'acteur du monde des affaires et philanthrope reconnu, Monsieur Kerfalla CAMARA « KPC » rencontre régulièrement diverses personnalités, y compris des journalistes à leur demande, dans le cadre d'activités professionnelles et humanitaires.

Nous appelons tous les citoyens et acteurs médiatiques à faire preuve de responsabilité et de professionnalisme en vérifiant l'authenticité des informations avant de les diffuser, afin d'éviter de contribuer à la propagation de rumeurs et de fausses informations.

Monsieur Kerfalla CAMARA « KPC » se réserve le droit de prendre toutes les dispositions légales nécessaires pour protéger son honneur et sa dignité, notamment sur le plan pénal.

Ce communiqué est publié par le collectif d'avocats de Monsieur Kerfalla CAMARA « KPC », composé de :

- Me Almamy Traoré, Avocat à la Cour
- Me Alpha Kourouma, Avocat à la Cour
- Me Hamidou Dramé, Avocat à la Cour